

Mer et Marine – 20 mars 2009

Mer et Marine

Le Conseil des ministres confirme la tenue d'un Grenelle de la Mer

20/03/2009

Mercredi matin, le Conseil des ministres a confirmé l'organisation d'un Grenelle de la Mer. La mise en oeuvre d'une vaste concertation avec et entre tous les acteurs du monde maritime français a été approuvée, au moment où la mer apparaît enfin, aux yeux des dirigeants politique, comme un enjeu majeur, tant sur le plan environnemental qu'économique, technique et géopolitique. L'Institut Français de la Mer (IFM) et le Cluster Maritime Français (CMF) soutiennent le projet du gouvernement. Dans un communiqué l'IFM approuve d'autant plus cette initiative très importante « qu'elle doit normalement nourrir un Comité interministériel de la mer - le premier depuis de trop longues années - qui devrait lui-même être une étape déterminante pour la définition d'une stratégie maritime pour la France, c'est à dire de cette VISION pour une France maritime réclamée aux Assises de l'économie maritime / Journées de la mer au Havre en décembre dernier. Il s'attachera à ce



crédits : GRAND PORT MARITIME DU HAVRE

que le temps et les moyens humains nécessaires soient consacrés à cette grande et légitime ambition ».

Le Cluster Maritime Français indique qu'il suivra attentivement les travaux des groupes du Grenelle. Le CMF, qui a oeuvré pour que les professionnels maritimes qu'il représente (fédérations, comités, entreprises) soient parties prenantes aux groupes qui les concernent en fonction des thèmes finalement adoptés, se « réjouit aussi de cet événement fondamental pour le maritime français. Sa seule exigence - au nom d'une coopération efficace et à l'heure où la nécessité de préserver les océans est aujourd'hui totalement intégrée par les professionnels maritimes français - est qu'à côté des ONG, tous les grands métiers maritimes soient représentés directement par leurs organisations professionnelles légitimes et que l'importance de leurs activités soit prise en compte comme elle le mérite ».

L'IFM et le CMF rappelle que l'économie maritime était quasiment absente du « Grenelle de l'environnement », alors même que 90% du commerce mondial, et plus de 70% des importations et exportations françaises, passent par la mer. Selon les deux entités : « Il est indispensable que cette fois-ci elle soit associée pleinement aux débats, et que son importance économique et sociale soit reconnue dans la grande réflexion lancée pour l'avenir ».

L'Institut Français de la Mer et le Cluster Maritime Français sont également attachés « à ce que le Grenelle de la Mer s'intéresse « à la fois à l'homme d'aujourd'hui et à celui de demain ».